



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES : DU TRAVAIL À LA RETRAITE, UNE TRANSFORMATION DU RAPPORT DU SOIN ENTRE HUMAINS ET ANIMAUX

SÉBASTIEN MOURET

SOCIOLOGUE

Actuellement à l'UMR Innovation, à l'INRA au sein du département Science pour l'Action et le Développement à Montpellier

Parmi ses publications :

2007 : avec J. Porcher, « Les systèmes industriels porcins : la mort comme travail ordinaire », *Natures Sciences Sociétés*, 2007, 15 (3).

2012 : *Élever et tuer des animaux*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Partage du savoir,

2012 : La valeur morale d'un animal : esquisse d'un tableau en forme de dons de vie et de mort. Le cas des activités d'élevage », *Revue du M.A.U.S.S.*, 39 (1), p. 465-486.

2014 : « L'euthanasie des animaux d'élevage : un arrangement moral ». *Études sur la mort* (à paraître)

Au cours de leur histoire et de leur co-évolution avec l'espèce humaine, les chiens – *canis familiaris* – ont souvent participé au travail des hommes, que ce soit pour l'élevage, la défense nationale, le maintien de l'ordre public, la prévention de maladies et l'accompagnement psychothérapeutique, l'aide aux personnes handicapées. Si les chiens ont pris place durablement à l'intérieur de nos sociétés occidentales, c'est grâce, entre autres, à leur utilité et leur efficacité dans la réalisation de tâches nombreuses et variées, que les humains leur ont confiées et demandées d'accomplir. Cependant, comment comprendre la participation des chiens au travail humain ? Peut-on considérer qu'ils *travaillent vraiment* ? Comment s'articulent le *travail* et la *mort* de ces animaux ?

La communication proposée vise à clarifier la manière dont le *vieillesse* et la *mort à venir des animaux* induisent une *inversion du rapport de travail du care entre chiens guides et personnes aveugles*. Elle s'appuie sur une étude ethnographique de l'École des Chiens Guides d'Aveugles (ECGA) de Paris, réalisée dans le cadre d'une recherche comparée sur les *carrières* et les *compétences morales* des chiens. De manière plus générale, cette recherche s'inscrit dans un programme ANR portant sur le travail des animaux (Projet COW / Blanc SHS1 Sociétés, Espaces, Organisations et Marchés).

L'ECGA participe d'une « société anthropocanine »¹ en charge de reconnaître, d'identifier et de répondre aux préoccupations et aux besoins de personnes aveugles - la sécurité, la liberté, l'autonomie, la sociabilité -, à l'intérieure de laquelle les chiens guides ont pour rôle d'accomplir un véritable « travail du *care* »². Ce travail est à la fois normé et évalué. L'action des animaux est soumise à une exigence de responsabilité envers les personnes aveugles, fondée sur le respect et l'application d'un ensemble de règles pratiques en situation d'interactions dans l'espace public. Ces règles, qui constituent un « cadre »³ d'action orienté vers le soin, servent d'appui aux chiens guides pour configurer leur comportement, afin de répondre, de manière appropriée, aux difficultés concrètes que rencontrent les personnes aveugles dans leur vie quotidienne : traverser un passage piéton sans mettre en danger l'intégrité de ces personnes ; utiliser les transports en commun pour se rendre sur le lieu de son activité professionnelle ; circuler à l'intérieur d'un marché pour des besoins alimentaires etc. Cependant le travail du *care* des chiens guides ne consiste pas en une application « mécanique » de règles. Son accomplissement exige une coordination dans l'action entre humains et animaux qui implique l'existence d'un *attachement mutuel*. L'investissement des chiens guides dans le travail ne se décrète pas. Il n'est pas non plus imposé. Il dépend *in fine* de conditions affectives et éthiques, dont l'existence de liens chargés émotionnellement



par lesquels les personnes aveugles deviennent des êtres qui importent pour les chiens. Le lien crée un *intérêt pour le travail*.

La « retraite », terme employé par les acteurs humains qui composent le réseau social de l'ECCA, désigne un processus d'arrêt du travail du care accompli par les chiens, ainsi que leur accompagnement dans le vieillissement. Cette dernière phase de leur « carrière »⁴ est fondée sur une attention particulière à la vie des chiens. Non que celle-ci soit absente auparavant, mais le vieillissement et la mort dans un futur proche des animaux transforment son intensité, ses objets et ses orientations. Cette attention prend la forme d'un *geste de gratitude* qui vise à reconnaître le travail que les chiens ont réalisé, à les remercier pour leur contribution positive à la vie des personnes handicapées. Elle est ici contre-don. L'attention à la vie des chiens vise aussi à leur *donner une bonne mort*. La « retraite » exige de la part des personnes qui en prennent la responsabilité des conditions particulières de vie pour les animaux, notamment la réalisation d'un travail de soin à leur égard. Les chiens ne sont plus des travailleurs mais des objets du *care*. La « retraite » transforme la socialité entre chiens guides et personnes aveugles, parfois de manière profonde, lorsque ces dernières ou leurs proches ne peuvent satisfaire aux conditions de vie demandées. Au processus de détachement des humains et des animaux qu'impose la « retraite », se mêle conjointement celui d'attachement lié au remplacement des chiens guides retraités.

¹ Guillo D., 2009. Des chiens et des humains. Le Pommier.

² Tronto J., 2009. Un monde vulnérable. Pour une politique du care. La Découverte ; Molinier P., Laugier S., Paperman P., 2009. Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité. Payot.

³ Goffman E., 1991. Les cadres de l'expérience. Les Éditions de Minuit.

⁴ Hughes E.C., 1997. Le Regard Sociologique. Essais choisis. Éd. EHESS.